

Publié le 17 novembre 2022



Sarah Borgna est nommée déléguée à la protection des données (certification DPO, délivrée par l'AFNOR) chez ce spécialiste de la relation client. Master en droit des médias et des télécommunications (Université d'Aix-Marseille), elle débute, en 2012, dans un cabinet d'avocat comme juriste stagiaire avant d'avoir l'opportunité d'entrer en stage chez Yahoo pour le même poste. En 2014, elle rejoint Gibmedia Group, comme juriste

contrats IT/IP puis responsable juridique. En 2019, elle intègre **Eloquant**, en tant que responsable juridique.